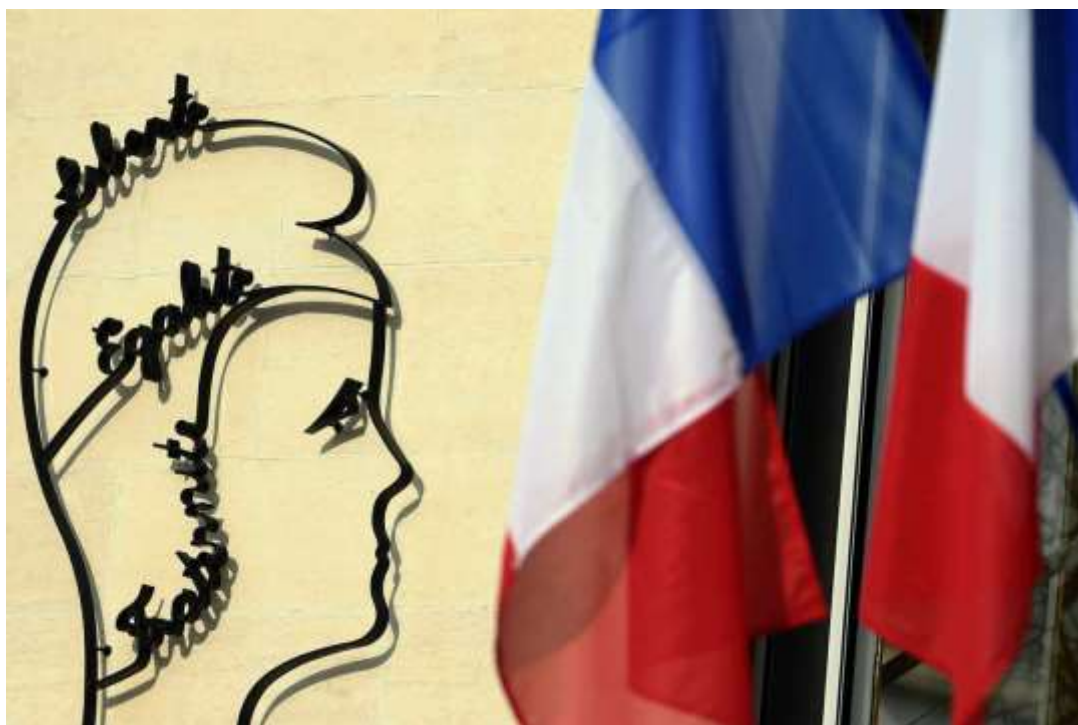


La démocratie locale menacée par des maires autocrates !

27 mai 2023 - 05:00 par [Marcel Gay](#)

Quelque 300 élus municipaux viennent d'adresser une lettre ouverte au Président de la République pour dénoncer la gestion despotique et insupportable de certains maires. Gros malaise dans certaines communes.



Elections municipales (DR)

Certes, il existe des maires insultés, critiqués et même physiquement agressés, comme ce fut le cas pour [le maire de Saint-Brévin-les-Pins](#), en Loire-Atlantique, Yannick Morez, dont le domicile a été incendié par des opposants au projet de déplacement d'un centre d'accueil pour immigrants. **L'indignation est générale**. Mais il existe aussi, hélas ! des maires au **comportement despotique** à la tête de certaines mairies.

Les nouveaux seigneurs

Tout en apportant un soutien sans réserve aux maires victimes d'agressions et/ou de vexations, des conseiller(e)s municipaux **dénoncent aussi ces autres maires**, très nombreux, au comportement autoritaire. Ceux-ci prennent des décisions de leur propre chef, engagent l'avenir et les finances de la commune sans consulter leur conseil municipal. Ils agissent comme si la mairie et la ville dont ils sont élus, étaient devenues "leur" baronnie et les administrés leurs sujets.

C'est inacceptable pour les conseillères et conseillers municipaux tenus à l'écart de la gestion de la commune dont ils (elles) sont aussi les élu(e)s. Voilà pourquoi, **à l'initiative de Solène Le Monnier, conseillère municipale à Berric (56)**, quelque 300 élu(e)s ont adressé **une longue lettre ouverte au président de la République** et à la Première ministre pour leur dire que **la démocratie locale est menacée par l'autocratie !**

Voici la lettre ouverte d'élus municipaux

« Dans vos travaux, engagés par le gouvernement, et par le Sénat dans un groupe intitulé #AvenirDuMaire, vous avez pris en considération le nombre élevé de démission des édiles. Nous, élus municipaux, souhaitons, par cette lettre ouverte, vous alerter à notre tour.

La France compte aujourd'hui **34 955 communes, plus de 500 000 conseillers municipaux. Les maires représentent 7% des élus municipaux.**

910 maires ont démissionné depuis le début du mandat, soit 2,6% des maires.

Un constat, réel.

Les maires démissionnent parce qu'ils sont à bout, dépassés par la charge administrative qui leur incombe, de plus en plus lourde **ainsi que par la violence des administrés, les menaces de mort et les atteintes à leur vie et celle de leurs proches.** Ils sont en proie à un sentiment d'isolement et d'abandon des institutions

Certains allant jusqu'à y laisser leur vie.

C'est une réalité.

Et, il y a effectivement urgence à mettre en sécurité, physique et psychologique, nos édiles.

Mais.

Dans le Morbihan, 90% des démissions depuis 2020 concernent des conseillers municipaux ou communautaires. Moins de 2% concernent les maires.

En Loire-Atlantique, les démissions des conseillers municipaux ou communautaires représentent 85% des démissions.

Nous, les adjoints et conseillers municipaux, représentons **93% des élus locaux.**

Nous n'avons, pour la majorité, ni indemnités ni protection.

Nous nous sommes engagés pour nos concitoyens et nous avons été élus.

« **Nous sommes des élus de la république** »

Mais nous sommes nombreux à avoir le sentiment d'être les oubliés de la politique.

Par cette lettre, nous souhaitons vous alerter sur **l'urgence de RÉTABLIR la démocratie locale.**

En théorie, les conseillers municipaux ont le droit de s'exprimer sur les affaires soumises à délibération, au cours des débats, et de proposer des amendements aux projets de délibération. Ce droit s'exerce sous l'autorité du maire qui assure la police de l'assemblée et veille au bon déroulement de la séance.

Les conseillers municipaux peuvent poser des questions orales relatives aux affaires de la commune. La fréquence et les règles de présentation et d'examen de ces questions sont fixées dans le règlement intérieur (commune de 1 000 habitants et plus) ou dans une délibération du conseil municipal en l'absence de règlement intérieur.

Dans les faits, nous, conseillers municipaux, constatons que **les pouvoirs accordés aux maires, ainsi que le non-contrôle de l'application des lois, leur permettent de gouverner seuls. Et nombreux sont ceux qui abusent de ce pouvoir.**

Dans un grand nombre de communes, des maires inexpérimentés, peu scrupuleux ou grisés par le pouvoir, se permettent une lecture de la démocratie toute relative qui s'apparente à une autocratie.

Les démissions des conseillers municipaux et des adjoints, dont le nombre devrait alerter, prouvent un mal-être.

La démocratie locale ne vit pas, et l'analyse des témoignages montre que cet absolutisme est la cause majeure de démission des adjoints et conseillers municipaux.

« **L'opposition est muselée** »

Cette autocratie que ces maires s'autorisent se caractérise comme suit :

- Les réunions de commissions, réunions censées permettre de débattre, se cantonnent souvent à une présentation des décisions déjà actées par l'exécutif. Quand ces réunions ont lieu.
- Les réunions du conseil municipal, obligatoires une fois par trimestre (obligation non respectée dans certaines communes), ne sont, là encore, qu'une simple formalité administrative. Les délibérations soumises aux votes sont déjà actées, non discutables ou modifiables. Les documents envoyés avec la convocation, dans un délai pas toujours respecté (quand ils sont envoyés) sont trop souvent évasifs. Les votes des délibérations se font sans réelle connaissance du sujet et les réponses aux questions posées sont inexistantes ou évasives. Nombre de conseillers municipaux n'osent exprimer leur désaccord, sous peine de sanction. Ceux qui se sont risqués à parler se retrouvent bien souvent placés dans l'opposition (**avec perte de délégations et d'indemnités pour les adjoints**). **L'opposition est muselée**. Il n'y a, dans de nombreux conseils municipaux, **aucun débat**. Le vote des délibérations se fait par allégeance et non par conviction. Nombre de conseillers municipaux et d'adjoints au maire, fatalistes, ne participent plus ou peu et n'engagent pas le débat, sachant celui-ci inutile. Et beaucoup, lassés, avec le sentiment de « ne servir à rien » démissionnent.
- Si une délibération paraît suspicieuse ou clairement illégale, les élus municipaux n'ont que deux possibilités : saisir le contrôle de légalité de la préfecture et/ou déposer un recours devant le tribunal administratif. Les préfectures ne sont pas réactives, certaines ne prennent même pas la peine de répondre. Le recours au tribunal administratif est bien souvent un chemin de croix. **Le maire, protégé par les assurances communales, peut se défendre avec le soutien d'avocats et sans engager ses deniers personnels, contrairement au simple conseiller, qui lui, n'a aucun soutien, aucune protection, et qui doit engager les procédures à ses frais.** C'est pire si la délibération illégale relève du pénal (conflit d'intérêts et prise illégale d'intérêts). Si un conseiller municipal constate une illégalité et effectue un simple signalement au procureur, celui-ci est invariablement classé sans suite. Et pour les mêmes raisons que celles évoquées ci-dessus, peu de conseillers engagent une procédure, **laissant une impunité induite aux édiles**.
- En tant que conseillers municipaux, nous n'avons aucun moyen ou canal pour communiquer. En effet le maire a la main sur **les supports de communication communaux**, mais aussi, bien souvent, sur **la presse locale**. Et si nous osons nous exprimer par nos propres moyens, nous risquons à chaque prise de parole, une plainte pour diffamation, et, cela, même si nos propos n'ont rien de diffamatoire. Et là encore, procédure et frais. Les autorités, frileuses, n'instruisent que très rarement nos plaintes. Seules celles des maires sont prises au sérieux. Lors des questions au gouvernement, en date du 22 mars 2023, au Sénat, M. Olivier Véran a énoncé les travaux déjà effectués par le gouvernement pour **endiguer les démissions des élus** et, ce, depuis 2019. Notamment la protection fonctionnelle, qui coûte peu.

Effectivement, elle coûte peu

Car, elle ne concerne que les maires ou élus ayant délégations (et indemnités). Soit une minorité des élus communaux.

De plus, celle-ci n'est effective qu'à partir du moment où le conseil municipal l'accorde, par vote à la majorité. Et encore, quand le maire accepte de la porter à l'ordre du jour, ce qui n'est pas toujours le cas, **malgré l'obligation légale** (L2123-35 du CGCT).

Cette réponse du gouvernement ne concerne donc, dans les faits, qu'une infime minorité.

Dans les faits, **le droit à la formation des élus n'est pas ou peu utilisé**, par manque d'information sur l'existence d'un CPF élu, par manque d'information sur les formations possibles ou encore par manque de temps.

Dans certaines communes, la pression exercée par des maires peu scrupuleux empêche toute action, des élus ou des citoyens. Toujours en toute impunité.

Le cumul des mandats de certains maires leur a permis de créer un puissant réseau. Certains cumulent le nombre de mandats consécutifs de maire ainsi que le cumul de mandats dans différents organes liés à la commune (syndicats des eaux, SIVOM, conseil communautaire...). Cela aboutit à **isoler**

encore plus les conseillers municipaux qui se battent pour faire vivre la démocratie locale.

Dans ces conditions, très peu dénoncent et moins encore engagent des actions. Et surtout, voyant l'impunité dont bénéficient les maires, finissent par abandonner leur mandat.

Ce cumul des mandats laisse aussi croire à ces maires qu'ancienneté vaut compétences et que les primo-élus n'ont pas légitimité à intervenir.

Ces maires, bien conscients de cela, s'autorisent toutes les libertés dans la gestion de la commune.

Et parfois **ils règnent en maître absolu sur leur territoire**, sans craindre d'user de pressions, menaces et intimidations, pour asseoir leur pouvoir. Échappant totalement au contrôle du gouvernement.

La majorité des démissionnaires ne démissionnent pas « pour raisons personnelles » mais bien parce qu'ils ont pris conscience de leur « **inutilité** » et surtout de l'impossibilité de dialoguer, de partager et d'échanger au sein du conseil municipal.

Le silence des institutions

Dégoutés par le manque de démocratie, dégoutés par l'impunité, dégoutés par le silence des institutions.

En 2020, 106 communes se retrouvaient sans candidats aux élections municipales.

Si rien n'est fait pour redonner goût au mandat communal, ce chiffre risque d'être bien plus élevé en 2026.

Nous avons, par notre pluralité, une importance. Celle de représenter nos concitoyens.

Nous sommes encore nombreux à tenir, parfois au prix de notre santé et notre vie familiale.

Il devient urgent de nous entendre. Sans conseillers municipaux, un maire ne peut siéger.

L'#AvenirDuMaire et de la démocratie locale passent par nous.

Signataires :

Auteur : Solène Le Monnier, Conseillère municipale à Berric (56)

- 1- Daguët Catherine, Conseillère municipale à Carqueiranne
- 2 -Terrien Corinne, Conseillère municipale PENESTIN
- 3 – Desreumaux Sophie, Conseillère municipale d'opposition
- 4 – Laëtitia Seigneur, Conseillère municipale
- 5 – Rachida LAOUFI-SABER, Adjointe sans délégation
- 6 – Clarisse Réalé, Conseillère municipale
- 7 – Mariline THIébaud-Brodier, Conseillère municipale et communautaire (Moselle, 57)
- 8 – Corinne BASTIDE, Conseillère municipale, Opposition MARSEILLAN (Hérault)
- 9 – Carole CERDAN, Conseillère municipale, Opposition La Membrolle sur Choisille (Indre et Loire 37)
- 10 – Bernard Frédéric, Conseiller municipal
- 11 – Lyne Fricker, Conseillère municipale minoritaire Roquevaire (13)
- 12 – Colette RICHARD HAMARD, conseillère municipale démissionnaire Berric
- 13 – COTTRET Patricia, Conseillère déléguée (21110) démissionnaire
- 14 – Rayssiguier Nathalie, Conseillère municipale d'opposition Saint Siffret
- 15 – Caselli Jocelyne, Expert international
- 16 – Maryline CASTÉLAN, Conseillère municipale de la minorité, démissionnaire en 2022
- 17 – Falloù Brigitte, Conseillère municipale (adjointe ayant rendu son écharpe)
- 18 – Patricia Basiletti, élue démissionnaire
- 19 – Rivière Marie-Cécile, Adjointe
- 20 – Sophie Graeber, Adjointe démissionnaire
- 21 – Séverine MULLER, Conseillère municipale minoritaire, ex conseillère majoritaire déléguée à l'enfance
- 22 – Claire Navarro, Conseillère Municipale liste d'opposition à Roquevaire
- 23 – Bruneau Marine, Conseillère municipale
- 24 – Lopez Michael, Ancien élu municipal et communautaire
- 25 – BIZE Sandrine, conseillère municipale minoritaire
- 26 – Ochem Philippe, conseiller municipal d'opposition

- 27 – Pagnet Christine, Adjointe
28 – Françoise Dougier , conseillère municipale déléguée démissionnaire
- 29 – NAHAS Sophie, première adjointe au maire
30 – Evelyne Spannagel , Adjointe aux sports et vie associative ville de Faulquemont
- 31 – Clarke magali , Élué démissionnaire
- 32 – Olga kluczyk – Weiss , 1ere Adjointe
- 33 – Plou Peggy, Conseillère municipale de Semblançay, Vice présidente en charge du sport et des asso en communauté de communes Gâtine Racan
- 34 – PELTRE Martine, Maire d'ASSENONCOURT
- 35 – Ferrarini Valerie, Conseillère municipale et communautaire Haute Savoie
- 36 – Ferraro Muriel , Conseillère municipale
37 – RAZE Nathalie , Conseillère municipale déléguée
- 38 – Cadignan Cormier Karyne, Adj Maire de Roura Guyane française
- 39 – Guillet Alexia , Adjointe à l'Agriculture, Alimentation et Forêt
- 40 – Plüss Caroline, Adjointe au maire de Phalempin
- 41 – Stephanie hallien, Conseillere municipale d'Opposition
- 42 – magali André, conseillère
43 – GANESWARAN Sabrina, Conseillère municipale de La Courneuve
- 44 – Valérie Rumiano, conseillère municipale d'opposition
- 45 – Valla- Vaux Florence, Ex Adjointe au maire en charge des Solidarités
- 46 – Coponat Sylvaine , conseillère
- 47 – Croguennec Nicolas, conseiller municipal
48 – mireille quadrio , conseillère
- 49 – CHAPGIER Marie Agnès , conseillère
50 – Jean-François Léone , conseiller municipal
- 51 – patricia lasanté , conseillère municipale
- 52 – Buis Alain , Conseiller municipal minoritaire démissionnaire
- 53 – GUERIN Régis , Conseiller municipal minoritaire
- 54 – Millet Alix , Conseiller municipal de Rougemont (25)
- 55 – Yvon Rosconval , Conseiller municipal (opposition)
- 56 – Boullais Challier Sandrine , Conseillere Municipale et Communautaire

- 57 – PAJOT Olivier , Conseiller Municipal & Communautaire minoritaire
- 58 – Alexandre Bargeton , Simple citoyen qui subit les dérives autocratiques
- 59 – LOUASSIER Nadège , Conseillère municipale
- 60 – LESAGE Cedric , Conseiller municipal d'opposition de Gouaix (77)
- 61 – Nathalie NUTTIN , ex- maire adjointe
- 62 – Mazeaud Isabelle , conseillère municipale d'opposition
- 63 – Marie louise droniou , Adjointe et conseillère départementale
- 64 – Genelle Véronique , Conseillère Municipale 2007-2020
- 65 – Maigret Élisabeth , 2ème adjointe Saint Armel, retrait delegation par arrêté, conseillère municipale démissionnaire
- 66 – Nicole Marillier, Élu de la majorité ET démissionnaire
- 67 – Cabane Corinne , Elue municipale
- 68 – Balguerie Axelle , Conseillère Minicipale Tresses (33)
- 69 – BAÑULS Jean-Claude , Président SAS
- 70 – Michaud François , Conseiller municipal d'opposition Les Matelles
- 71 – Gwenaëlle Guerlavais, Conseillère municipale Pour l'Avenir des Matelles (opposition)
- 72 – LACOUR Dominique , Conseiller municipal Tresses (33)
- 73 – LE BARS Jean-Hervé , Conseiller Municipal de Tresses (Gironde)
- 74 – Allais Florence , Élu de l'opposition
- 75 – ESTELA METOIS JOELLE , ADJOINTE sans délégation depuis 2021) (66)
- 76 – Françoise Palluau-Dubouloz , Elue d'opposition
- 77 – Catherine Dessery, conseillère municipale
- 78 – LE ROUX EMILIE , 1ère adjointe jusqu'à décembre 2022
- 79 – Fayolle Martine , Conseillère municipale minoritaire à Maurepas (78)
- 80 – Gervais Jacky , Conseiller municipal
- 81 – DEPYL Patrick , Conseiller municipal d'opposition, ancien Maire
- 82 – Bodin Olivier, Conseiller municipal d'opposition chateaugiron (35)
- 83 – FOURMONT Gisèle , Conseillère municipale d'opposition

- 84 – RABEVOLO Pascal , Conseiller municipal, démis de ses fonctions de manière abusive, ancien Maire
- 85 – Journet jessica , Conseillère municipale d'Opposition
- 86 – TEPPE Benoît , Conseiller municipal minoritaire à Marin (74)
- 87 – BOILEAU Laurent , Conseiller municipal d'Aure sur Mer (14)
- 88 – Broggi Ulysse, Conseiller municipal à Aure sur mer 14
- 89 – Devaux Marie Josèphe , Elue, conseillère municipale, de la majorité opposée au maire d'Aure sur mer (14)
- 90 – G.Piochon, Conseiller municipal 14520 Aure sur Mer
- 91 – Laulier Véronique , Conseillère municipale d'Aure sur mer
- 92 – NOCERA Luigi , Elu opposition LE PLESSIS BOUCHARD – 95130
- 93 – Bord Jean-Paul , Conseiller municipal Montferrier/Lez
- 94 – Folliot Agnès , 3e adjointe retrait des délégations par le maire
- 95 – Christine Bonnieux, Conseillère municipale
- 96 – JOUANNET Christian, Conseiller municipal d'opposition démissionnaire
- 97 – Claudine Dufour, élue démissionnaire
- 98 – Dean Nguyen, Président du groupe de l'opposition de Garges-lès-Gonesse.
- 99 – Denis nathalie, Conseillère municipale
- 100 – Droin Vincent , Conseiller municipal de la minorité à Aÿ-Champagne (51)
- 101 – MIKAEL Emmanuel, Conseiller municipal de Saint-Gratien
- 102 – ALVARO LIONEL Conseiller municipal d'opposition
- 103 – BOUCHAALA ZAHRA Conseillère municipale d'opposition
- 104 – Vieville michel Conseiller municipal AURE SUR MER
- 105 – Laurent Carpels Conseiller municipal minoritaire à Fretin (59)
- 106 – BOURDIN-GIRARD Marie-Laure Conseillère municipale AURE SUR MER
- 107 – CORBIERE Véronique 2ème adjointe, retrait des délégation par arrêté, conseillère municipale minoritaire à Tourbes (34)
- 108 – L'Epine laurent,Élu municipal minoritaire opposition Tourbes 34120
- 109 – DOMEK Pascale, Conseillère municipale LAVELANET 09, minoritaire
- 110 – PITILLI Christophe, Conseiller municipal d'opposition, la Biolle 73 Savoie
- 111 – Elma Sourd, Conseillère municipale minoritaire St Laurent de Mure 69720
- 112 – Guichard Sandra, Conseillère municipale et communautaire
- 113 – Vitrand Romain, Conseiller municipal d'opposition, exclu par le maire de la majorité pour avoir essayé de faire respecter le programme des élections
- 114 – Debesque patrice, 1er adjoint démissionnaire, élu d'opposition à Ambleteuse 62164
- 115 – Boccarossa Dominique, conseiller municipal à Pénestin 56760
- 116 – jallageas emmanuel, élu minoritaire MACON CITOYENS
- 117 – Dupin Anne, Conseillère d'opposition municipale
- 118 – Kelsen Sabine, Conseillère municipale
- 119 – Gérard CHATIN, Conseiller municipal Sainte-Geneviève (Oise)
- 120 – Schlatter Pascale , Adjointe
- 121 – Sylvie Dorr, Conseillère municipale
- 122 – Claudine Die, Ancienne conseillère municipale
- 123 – Alizée Mosdier , Conseillère municipale d'opposition, Mirepoix-sur-tarn (31)
- 124 – Marie-Claude Boulmier, Conseillère municipale

- 125 – Machado José, Conseiller municipal
- 126 – MATHEU Christelle, Maire Lamasquère 31
- 127 – Le Priol Laetitia , Conseillère municipale
- 128 – MENDIBOURE Richa, Conseillère Municipale ANGLET (64)
- 129 – Dubillard Ruth ,1 ère Adjointe
- 130 – Séverine Gosselin, Conseillère municipale et départementale
- 131 – Loiseau Franck , Conseiller municipal de Cholet (49) et conseiller d'agglomération de l'agglomération du Choletais
- 132 – Muriel Courta y , Conseillère municipale de Cholet 49 et Conseillère d'agglomération de Cholet
- 133 – Muriel RIOU, Conseillère municipale de l'opposition à CHAMP SUR DRAC
- 134 – Artus Séverine , Conseillère municipale de l'opposition Fontenay-lès-Briis 91
- 135 – Rioual Gwenaelle , Conseillère municipale de l'opposition
- 136 – Groult Jean-Marie, 1er adjoint d' Aure sur Mer (sans délégation) – maire délégué de Ste-Honorine-des-Pertes (sans indemnités)
- 137 – Gueudet Nicolas, Conseiller municipal
- 138 – Armelle JAOUEN, Conseillère municipale et communautaire St Renan et Pays d'Iroise
- 139 – Colette Davies, Conseillère municipale minoritaire
- 140 – Jaouen Roland, Conseiller municipal Ploneour -Lanvern
- 141 – PARENT Michael , Conseiller municipal et communautaire d'Estaires
- 142 – MARTORELL Aurélie , Conseillère Municipale à LORIENT
- 143 – Da Prat Jérôme, Conseillère municipale à Carquefou (44)
- 144 – MAGNIER SYLVAIN, conseiller municipal d'opposition ville de Fondettes 37
- 145 – Gentil Gilles, Elu conseiller délégué municipal Riec sur Belon et communautaire Quimperlé Co démissionnaire
- 146 – annie sauvaget, conseillère municipale minoritaire
- 147 – Paolozzi Dabo Anouk, Conseillère municipale Guérande
- 148 – Guillard Jean, Conseiller municipal, Evian-les-bains
- 149 – CARBAIN Serge, Conseiller municipal d'opposition EXIDEUIL SUR VIENNE (16)
- 150 – DANIO YANNICK , Conseiller municipal à Guérande
- 151 – COSTES Sylvie, Conseillère municipale à Guérande
- 152 – chistian cleuyou, conseiller municipal d'opposition Pluméliau Bieuzy
- 153 – Jacquet philippe, Maire délégué de Russy (sans indemnité) commune d Aure sur Mer
- 154 – ESTAMPE Bruno , Conseiller municipal minoritaire d'Epernon et conseiller communautaire des Portes eureliennes IDF
- 155 – DUBOURG Yolande, Adjointe démissionnaire, 2eme mandat, Conseillère Communautaire démissionnaire Pays de Blain Communauté, BLAIN -44-
- 156 – Allies Paul, Conseiller municipal et régional honoraire
- 157 – Sophie Kerignard , conseillère municipale et conseillère communautaire
- 158 – Jean-Louis BERLAND, Conseiller municipal Saint-Michel-sur-Orge (91)
- 159 – Bonnet Myriam , Conseillère municipale
- 160 – Françoise Houdan, conseillère municipale
- 161 – Isabelle marchand , Conseillère municipale
- 162 – Favreau Simon, conseiller municipal et communautaire d'opposition (Vallet – 44)
- 163 – Gentilini Pascale , Conseillère démissionnaire à Verfeil-sur-Seye (82)
- 164 – Roland HAMARD, Conseiller municipal minoritaire d'Épernon Eure et Loir
- 165 – Oudot Nathalie , Conseillère municipale d'opposition
- 166 – Sylvain Guérin, Conseiller municipal, Lampaul-Plouarzel (29)
- 167 – Elise SABIN, Conseillère municipale de la minorité, Rillieux-la-Pape
- 168 – Philippe Dhaussy, conseiller municipal Lamapul-Plouarzel
- 169 – TAIN Daniel, Conseiller municipal Novalaise (73)
- 170 – Gauthier Laurence, Conseillère municipale d'opposition -Juvisy-sur-orge-91
- 171 – François Sinodinos, Conseiller municipal d'opposition – Dolus D'Oléron (17550)
- 172 – Stoll nadine, Conseillère municipale minorité
- 173 – Gabillard François , Ex 1er adjoint mairie de Solgne suite à démission

- 174 – BEDIU Corinne, Ex conseillère municipale d'opposition de Saint Michel sur Orge 91
- 175 – BEDIU Eléna, Membre du Conseil d'Administration de l'association Saint Michel en Commun (91)
- 176 – MOIRLON Sylvie , Conseillère municipale Pelissanne (Bouches-du-Rhône)
- 177 – Grâce Lokimbango , Conseillère municipale minoritaire à Longjumeau (91)
- 178 – SEGUELA Claire, conseillère municipale (Sainte Anne sur Brivet 44)
- 179 – Jacques Rouzineau, Conseiller Municipal au Landreau (44)
- 180 – Connan Patrick , Élu liste minoritaire
- 181 – HORDESSEAUX Muriel, ex Conseillère municipale à Saulx-les-Chartreux (91)
- 182 – de BOYSSON. véronique , Directrice de Cabinet (en retraite depuis 18 mois) Blain (Loire Atlantique)
- 183 – Bruno Rekis, Adjoint au Maire. Culture, tourisme, patrimoine et communication BLAIN 44
- 184 – Koch Gérard, Conseiller municipal (2ème mandat) devenu minoritaire à la suite d'un recours devant le Tribunal administratif (Commune de Ponsonnas, 38)
- 185 – TASSEL Jean-Marie, 1er Adjoint démissionnaire commune de SAINS 35
- 186 – Chastin Stéphanie ,Conseillère municipale minoritaire à simiane-collongue (13)
- 187 – Anne-Marie BRUNET, Conseillère municipale minoritaire Loyettes 01360
- 188 – VIELLARD Nicole, Conseillère Municipale Elue Minoritaire Loyettes 01
- 189 – CALENDRE Marie, Conseillère municipale d'opposition à Ambérieu en Bugey (01)
- 190 – TORCHEUX Gilbert, ancien maire délégué Aure sur Mer
- 191 – GUERRY Joël, Conseiller municipal et communautaire minoritaire (Ambérieu en Bugey – 01)
- 192 – Cadalen Stephanie , Conseillère municipale
- 193 – GENTILLEAU Damien, Conseiller municipal à Servon-sur-Vilaine (35)
- 194 – Poubanne Eric, Conseiller municipal à Dourdan (91)
- 195 – Rouault Joëlle, Conseillère municipale d'opposition démissionnaire à Saulx les Chartreux (91)
- 196 – Lachize Sandrine, conseillère municipale (Brens, 01300)
- 197 – Happe Peggy, Conseillère municipale d'opposition démissionnaire (Roncq 59223)
- 198 – BRELET Yves, Conseiller municipal d'opposition
- 199 – Aubry margaux, Conseillère municipale et communautaire
- 200 – Meillerais- Pageaud Nathalie , Conseillère municipale de la minorité – Le Loroux Bottereau
- 201 – Furon régis, Adjoint sans délégations et sans indemnités – Aure sur mer
- 202 – Ferreira Romy, Conseillère municipale (minorité) – Dolus d'Oléron
- 203 – Bonnin Thierry , Conseiller Municipal
- 204 – Moreau Yann, Conseiller municipal à Avon
- 205 – LAGADEC Klervi, Conseillère municipale de la minorité – Le Loroux Bottereau et élue au conseil communautaire de la communauté de communes Sèvre et Loire
- 206 – MEILLERAI Bastien, Conseiller municipal de la minorité – Le Loroux-Bottereau
- 207 – Martin Sylvie , Conseillère municipale minorité commune : Le Loroux Bottereau 44
- 208 – Anne Le Guyader , Conseillère municipale Beynost (01700)
- 209 – PIJOTAT Max, Elu municipal & communautaire opposition Bouvron 44
- 210 – Galerne Valérie, ancienne adjointe, conseillère municipale AURE SUR MER
- 211 – Elisabeth CHATENET, CONSEILLERE MUNICIPALE
- 212 – Gajic Mylène , Conseillère municipale à Mesnils sur iton (27)
- 213 – Mirianon Cyril, Conseiller municipal d'une liste minoritaire à Montmain (76)
- 214 – GRANDCHAMP FREDERIC, Conseiller municipal de PLESCOP (56890) – Démissionnaire en octobre 2022
- 215 – BERTHELOT OLIVIER , Conseiller Municipal minorité
- 216 – Marsollier Gérard, Conseiller municipal
- 217 – Galerne Pierre, Ancien Maire
- 218 – BURKI Christine , 1ere adjointe
- 219 – Briès Sylvie, Conseillère municipale (minorité), Dolus d'Oléron
- 220 – HENAU Richard, Ancien conseiller municipal – RUSSY – AURE SUR MER (14)
- 221 – Fauchard Maïwenn, conseillère municipale
- 222 – Wachowiak Natacha, Conseillère municipale de l'opposition à Bouchain (59)

- 223 – bachelet roland, ancien conseiller municipale de RUSSY -AURE SUR MER 14
- 224 – Séébold Dominique , Maire-Adjointe démissionnaire
- 225 – Le Moignic Ludovic, Conseiller municipal délégué à Saint-Brieuc
- 226 – CHABOT LACHAL Monique, Elue minoritaire d'une seule voix.
- 227 – MELLAZA PASCAL, CONSEILLER MUNICIPAL , PREMIER ADJOINT DEMISSIONNAIRE MAIRE DE LA FOREST LANDERNEAU (29)
- 228 – GUIRAUD Claudette , Conseillère municipale
- 229 – Germain Lydia , Conseillère municipale
- 230 – Vogt Marguerite, Conseillère municipale déléguée (64)
- 231 – Radde Arnaud , Conseiller municipal
- 232 – Rouillé Franck, Conseiller municipal LA BAZOUGE DU DÉSERT
- 233 – Fleuret Céline , Conseillère municipale Dolus d Oleron (opposition)
- 234 – WOYNAROSKI Damien, Conseiller municipal
- 235 – ASDRUBAL Catherine , Conseillère municipale de l'opposition. Melun (77)
- 236 – Corbineau Anne, colistière
- 237 – Thierry Regniez , Ancien Adjoint et ancien conseiller municipal délégué (Bouchain Nord)
- 238 – BLOTTIAUX SYLVIE , Conseillère Minicipale Roncq
- 239 – Harlais Jessica ,Conseillère municipal
- 240 – Jocelyn Oger, Conseiller municipal
- 241 – Van De Velde Tom, Conseiller municipal minoritaire à Eygliers, Hautes Alpes (05)
- 242 – Simond Agnès , Conseillère municipale opposition eygliers ,hautes alpes
- 243 – NABETH KAREN, Adjointe destituée en 2021 devenue conseillère municipale d'opposition (94440 Santeny)
- 244 – Jimmy MASSON, Conseiller municipal (ESTAIREs, 59)
- 245 – Pelletier Vincent , Conseillé municipal
- 246 – Jérôme Mange, Conseiller municipal d'opposition à Lescar (64)
- 247 – EXARTIER Jean Pierre, Conseiller municipal opposition Saint Michel de Maurienne (Savoie)
- 248 – CASAMIAN-PETIT Monique, Conseillère municipale démissionnaire à Verfeil sur Seye (82)
- 249 – Monika BELALA, Conseillère municipale d'opposition, ex conseillère communautaire
- 250 – Goslin Sylvie ,Conseillère Départementale et Conseillère municipale d'opposition
- 251 – ALEXANDRE Evelyne, conseillère municipale démissionnaire 73190 Challes-les-Eaux
- 252 – Cédric Legrand , Conseiller municipal
- 253 – TIJOU Philippe , Conseiller municipal minoritaire 44115 Haute Goulaine
- 254 – LE SIGNOR Patricia, Conseillère municipale et communautaire
- 255 – Juguet jean michel, Conseiller municipal
- 256 – CHAVROCHE Philippe , 2ème adjoint au Maire de Taillis (35500)
- 257 – Julien DONZEL, 1er Adjoint de Challes les Eaux – Savoie (démission le 1er avril après 15 ans de mandat)
- 258 – Guion Michaël , Conseiller municipal et communautaire d'opposition (Melun)
- 259 – Claverie Pascale, Conseillère municipale
- 260 – Tanguy Vincent, Conseiller municipal à Surzur (56450)
- 261 – MICHEL Richard, Citoyen, élu municipal en Isère entre 1989 et 2008 (dont deux mandats comme adjoint)
- 262 – Géraldine Morisse ,Conseillère municipale minoritaire à Saint-Rémy-L'Honoré (78)
- 263 – MAQUINGHEM Marion, conseillère municipale « minoritaire » au Relecq Kerhuon (29)
- 264 – Nicolas patrick, Ancien conseiller municipal exideuil sur vienne
- 265 – Monique Robineau-Chailan, Conseillère municipale d'opposition à Allauch 13190
- 266 – Caudet ludovic , Conseiller Municipal de st jean de boiseau
- 267 – GRYSAN Patrick, Conseiller municipal Solgne 57
- 268 – Mauxion Gilles , Conseiller municipal d'opposition à Vertou
- 269 – LECHEVALLIER Yvan, Conseiller Municipal minoritaire de Vertou
- 270 – Alain Kermarrec , Ancien élu municipal
- 271 – ANDRIOT Nadine , Conseillère municipale de Lanty 58
- 272 – BONNET Patrick , Elu démissionnaire depuis 1 an mais toujours actif

273 – Naizot Florence , Ancienne adjointe maire Beaugency
274 – Daisey Mogère Christèle, Élu(e) de l'opposition
275 – Pilet Bruno, Conseiller municipal minoritaire (Vallet 44)
276 – PEDUZZI Maria, Conseillère municipale, PLANCHER LES MINES (70)
277 – Évelyne Ollivier-Lorphelin, ex adjointe à la Démocratie participative/communication, Retrait de délégation par le maire de Pont-Péan (35) en novembre 2022 ; Conseillère municipale désormais dans l'opposition
278 – Bruno RIMAUD, Conseiller délégué aux finances
279 – Leslie HALLEUR ECHAROUX , Conseillère municipale de l'opposition, Adjointe au Maire démissionnaire (Saint-Mammès 77)
280 – Eric Krezel, Maire
281 – BAER Natalie , Conseillère municipale dans l'opposition
282 – Anne PERDRIX, Conseillère municipale de l'opposition
283 – Yves JOANNES, Conseiller délégué à l'économie locale, l'emploi et l'action sociale
284 – Daniel Mémain, Conseil municipal et communautaire Groupe minoritaire Opposition – Pamiers et CCPAP – 09

Et 14 citoyens solidaires (dont la liste des signataires sera fournie en complément de la lettre)